

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 juin 2010

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE - (n° 2636)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 755

présenté par

M. Chassaigne, M. Daniel Paul, M. Gosnat, M. Dolez, Mme Amiable, M. Asensi,
M. Bocquet, Mme Billard, M. Braouezec, M. Brard, Mme Buffet, M. Candelier,
M. Desallangre, Mme Fraysse, M. Gerin, M. Gremetz, M. Lecoq,
M. Muzeau, M. Sandrier et M. Vaxès

ARTICLE 15

À la première phrase de l'alinéa 26, après le mot :

« territoriales »,

insérer les mots :

« et des représentants des parcs naturels régionaux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement prévoit que l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies locales de développement forestier associe des représentants des Parcs naturels régionaux.